



Assemblée des États Parties

Distr. : générale
9 janvier 2020

FRANÇAIS
Original : anglais

Dix-neuvième session

New York, 7-17 décembre 2020

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session par le Président.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
3. Élection du Président pour les vingtième, vingt-et-unième et vingt-deuxième sessions.
4. Élection des deux Vice-Présidents et des dix-huit membres du Bureau pour les vingtième, vingt-et-unième et vingt-deuxième sessions.
5. Adoption de l'ordre du jour.
6. États présentant un arriéré de contributions.
7. Pouvoirs des représentants des États assistant à la dix-neuvième session :
 - a) Nomination de la Commission de vérification des pouvoirs ; et
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Organisation des travaux.
9. Débat général.
10. Rapport sur les activités du Bureau.
11. Rapport sur les activités de la Cour.
12. Rapport du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes.
13. Examen de la Cour pénale internationale et du système du Statut de Rome.
14. Élection du Procureur.
15. Élection de six juges.
16. Élection de six membres du Comité du budget et des finances.
17. Examen et adoption du budget pour le vingtième exercice financier.
18. Examen des rapports d'audit.
19. Nomination du Commissaire aux comptes.
20. Amendements au Statut de Rome et au Règlement de procédure et de preuve.
21. Coopération.

* Version republiée pour raisons techniques.

22. Examen des travaux et du mandat opérationnel du Mécanisme de contrôle indépendant.
 23. Décision concernant la date de la prochaine session de l'Assemblée des États Parties.
 24. Décisions concernant les dates et le lieu des prochaines sessions du Comité du budget et des finances.
 25. Questions diverses.
-